

COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au Préavis Municipal N° 04/2023-2024, concernant le budget du ménage communal pour l'année 2024.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N° 04/2023-2024 relatif au sujet ci-dessus.

Elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 7 novembre dernier. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Comme les années précédentes, nous sommes appelés à voter un budget négatif, mais grâce à une bonne gestion des finances communales, notre Municipalité a régulièrement délivré, jusqu'à présent, un exercice finalement positif dans les comptes.

Toutefois, la commission des finances veut prendre en considération l'année 2024 avec ses multiples défis et nombreuses incertitudes, s'inscrivant dans un horizon économique complexe. Ainsi, par exemple, le démarrage prévu des travaux de rénovation du bâtiment des Tilleuls représente un projet d'envergure avec des coûts d'investissement non-négligeables. Dans ce contexte, il sera essentiel de maintenir une gestion financière rigoureuse et bien prioriser nos dépenses.

La Commission des Finances a revu dans le détail les différents postes du budget proposé qui ont soulevé quelques interrogations. La Municipalité nous a fourni des réponses pertinentes et en toute transparence.

En particulier, nous souhaitons féliciter la municipalité d'activement questionner et interpellier l'AISE sur les charges qui sont en augmentation pour notre commune par rapport à 2022 de 60'000CHF, ce qui nous paraît excessif. L'augmentation de ces charges est liée à une augmentation des loyers de l'AISE en rapport avec la mise à disposition d'infrastructures scolaires de plus en plus importantes (travaux d'expansion des écoles de Duillier et Coinsins). En même temps, l'école de Vich devrait voir deux classes rester vides, ce qui nous semble être une aberration. Une utilisation plus efficiente des installations scolaires et de leur financement est donc souhaitable.

Les investissements en 2024 et au-delà nécessiteront une surveillance accrue de la part du Conseil Communal pour le reste de cette législature. Il est ainsi prévu d'emprunter 7 millions de francs d'ici à l'année 2026. La situation financière devrait cependant rester saine pour les 12 prochains mois, en prenant en compte des liquidités importantes et un point d'impôt à 63.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances ne doute pas que malgré un budget présenté déficitaire, la santé financière de la commune n'est pas remise en question. Raison pour laquelle, elle propose au Conseil d'accepter le Préavis No. 04/2023- 2024 tel que présenté.

Pour la Commission des Finances,

Mark Tritten

Marcel Biedermann

Marcel Miesen

André Jaquet

Michel Peiris

Vich, le 13 novembre 2023